



REGLEMENT TROPHÉE DES GLACES 2012

CATEGORIE QUAD

DEFINITION

La Fédération Française Motocyclisme (F.F.M.) met en compétition une épreuve de quads sur glace, 1 pilotes / ou 2 machines à condition d'avoir présenté les deux machines aux contrôles techniques.

Cette épreuve est ouverte aux quads de cylindrés minimum 125cc à 1000cc.

CATEGORIES

Classements : scratch 4x2 – junior 4x2 (de 13 à 20 ans) – féminin 4x2 – vétéran 4x2 (+ 40ans) – 250cc (+ 13 ans) - 4x4 – Promotion 4x4 (quad 4x4 strictement d'origine : largeur, dimension des pneus, pot d'échappement avec chicane,...)

EPREUVES

Daniel Giroud Organisation (DGO) et Quad Aventure sont les organisateurs du « **CHAMPIONNAT de France de QUAD sur Glace - Trophée des Glaces** ». Quad Aventure est l'association représentant la fédération FFM. Nul ne peut prendre part à cette manifestation sportive en qualité de concurrent, s'il n'est pas titulaire d'une licence FFM ou d'une licence à la journée. **Pour les licences à la journée, documents obligatoires : C.A.S.M. (Certificat Aptitude aux Sports Mécaniques) ou le permis de conduire, certificat médical de moins d'un an, chèque à l'ordre de Quad Aventure.**

CIRCUIT

L'épreuve se déroulera sur des circuits de glace. Le circuit sera doté de toutes les normes de sécurité nécessaires.

Le port du casque est obligatoire sur le circuit, sur le parc coureur. La circulation des quads homologués ou non, inscrits au Trophée des Glaces, est autorisée uniquement dans l'enceinte du circuit sous peine d'exclusion immédiate de la machine et de son pilote et à vitesse réduite.

STANDS

Les organisateurs n'assurent pas le gardiennage la nuit et ne peuvent être tenus responsable en cas de vols ou de dégradations... dans le parc coureurs. Les organisateurs ne peuvent être tenu responsable des conséquences éventuelles pouvant découler de faits majeurs et sans que la liste soit exhaustive, par exemple : rafales de vent, ouragan, inondations, tempête de neige ainsi que l'annulation de la manifestation ou autres. Nous vous rappelons que les emplacements doivent être rendus propres.

Le tapis environnement est obligatoire.

ENGAGEMENTS

Les demandes d'engagement sont à envoyer à **D.G.O.** Chemin du Lavoir 38570 LA PIERRE, **chèque à l'ordre de D.G.O. :**

	Inscription 3 semaines avant la 1^{ère} épreuve dans la limite des places disponibles	Inscription la semaine précédant l'épreuve ou sur place dans la limite des places disponibles
4 épreuves	210€ X 4 soit 840€	
De 1 à 3 épreuves	230 € l'épreuve	
1 épreuve		250 € l'épreuve

La location du transpondeur est comprise dans le prix de l'engagement.

Aucun remboursement ne sera effectué sans présentation d'un certificat médical. Aucun remboursement ne sera effectué la dernière semaine. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'oubli de permis ou CASM ou licence. Toute demande d'engagement sans règlement ne sera pas prise en compte.

PNEUMATIQUES ET CLOUS

Catégorie quad 4x2 : la **dimension** de pneus est **imposée** par l'organisation. Les quads devront être équipés, **obligatoirement**, de pneus basse pression, à l'avant comme à l'arrière de 4 roues avant de dimensions 21x7x10.

Catégorie quad 4x4 : pneus **dimensions libres**

Catégorie quad 4x4 promotion : pneus aux **dimensions d'origine** (avant et arrière).

Pour toutes les catégories :

Le contrôle des pneus sera effectué aux contrôles techniques mais également pendant la compétition. Les pneus doivent garder leur profil d'origine (pneus non retaillés). Les pneus lamellisés type pneus contact autorisés.

Les clous devront obligatoirement être vissés dans la gomme du pneu, **les rondelles, inserts, etc.... sont interdits.**

La tête des clous doit affleurer la gomme du pneu, pas de clous vissés à moitié. Il est interdit de modifier les clous sous peine d'exclusion (meuler, retailler,...).

Le cloutage reste conseillé et limité à un maximum de 50 clous par pneus AV et 70 clous par pneus AR. Les pilotes désirants acheter les clous nécessaires à l'équipement de leur machine, devront, obligatoirement, en passer la commande à COMAS MOTO 100 Avenue de France 74 000 ANNECY Tél. : 04.50.23.70.60 – Fax : 04.50.27.65.86



VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Les pilotes devront présenter personnellement leur licence FFM, C.A.S.M. ou permis de conduire. Une caution de 200€, par chèque, sera demandée aux contrôles administratifs pour la remise du dossard et du transpondeur. Il est interdit de masquer les logos des dossards.

VERIFICATIONS TECHNIQUES

La machine sera équipée, obligatoirement, de **numéros de course** (un numéro à l'avant et deux numéros à l'arrière, plaque verticale, n° non fournis par l'organisateur), d'un **coupe circuit**, de **nerfs de barres**, d'un **éclairage avant et arrière** (roulage de nuit), des **pneus cloutés officiels** (voir paragraphe ci-dessus).

Le remplacement des clous arrachés durant les manches est autorisé uniquement dans les stands. A tout moment un commissaire ou officiel FFM pourra contrôler le type de pneus et le cloutage des machines. En fin d'épreuve, les 3 premiers du classement ainsi que 2 machines tirées au sort seront mises en parc fermé. Tout cloutage excessif ou mauvais type de pneus ou de clous entraînera la mise hors course immédiate du pilote.

La **goupille de l'écrou central des roues AR ou écrou Nil stop sont obligatoire**, son absence entraînera une pénalité d'un tour puis l'exclusion.

BRUIT : toutes les machines devront être conforme à la norme bruit du règlement F.F.M., sous peine d'exclusion . Un sonomètre sera mis en place aux contrôles techniques et éventuellement au départ des manches.

Le pilote devra présenter un extincteur aux contrôles techniques. Il devra le conserver durant toute l'épreuve sur son stand.

Les pilotes s'engagent à apposer sur leurs machines, et pour toute la durée de l'épreuve, les autocollants fournis par l'organisateur.

Le pilote doit obligatoirement avoir une tenue moto : **casque, bottes « type » enduro, gants, manches longues, pantalons longs. Le casque doit être présenté aux contrôles techniques. Le port du casque est obligatoire sur le circuit, sur le parc coureur, sur toute l'enceinte sportive. La dorsale (CE EN 162-1 ou CE EN 1621-2) est obligatoire et la pectorale conseillée.**

ESSAIS

La participation aux essais est obligatoire (au moins 2 tours). Les essais s'effectueront par manche de 25 machines maximum.

Les pilotes qui s'inscrivent la semaine de l'épreuve ou le jour de l'épreuve partiront en dernière ligne pour les essais libres et chronométrés.

GRILLE DE DEPART

Le départ s'effectuera pour les essais libres en fonction de la grille affichée. Le départ des essais chronométrés est identique à celui des essais libres.

Pour les qualifications 1, le départ est donné en fonction des résultats des essais chronométrés.

Pour les qualifications 2, le départ est donné en fonction des résultats des qualifications 1.

Pour les quarts, le départ s'effectuera en fonction des résultats de qualifications 1 et 2 (cumul de points).

BAREME DES POINTS

1er < 42 points > / 2ème < 38 points > / 3ème < 36 points > / 4ème < 34 points > / 5ème < 32 points > / 6ème < 30 points > / 7ème < 28 points > / 8ème < 26 points > / 9ème < 24 points > / 10ème < 22 points > / 11ème < 20 points > / 12ème < 19 points > / 13ème < 18 points > / 14ème < 17 points > / 15ème < 16 points > / 16ème < 15 points > / 17ème < 14 points > / 18ème < 13 points > / 19ème < 12 points > / 20ème < 11 points > / 21ème < 10 points > / 22ème < 9 points > / 23ème < 8 points > / 24ème < 7 points > / 25ème < 6 points >

Le meilleur tour dans la qualification 2 départagera les exæquos.

Les 48 premiers des quarts participeront aux 1 / 2 finales.

Pour la finale, le départ s'effectue en fonction du résultat des 2 demi-finales : les 12 premiers de chaque 1 / 2 sont sélectionnés pour la finale.

COURSE

Chaque manche sera composée d'environ 25 machines et d'une durée d'environ de 6 à 7 tours. En 1 / 4 de finale et 1 / 2 finale, les 12 premiers pilotes seront qualifiés.

Une finale vétérans 4x2 et féminine peut être mises en place, elle ne sera en aucun cas obligatoire. Si elle a lieu, les points du classement pour le CHAMPIONNAT DE FRANCE seront attribués pour les catégories vétérans 4x2, féminine en fonction du résultat de cette finale, sinon c'est le classement des 1/4 ou des 1/2 ou de la finale scratch qui déterminera les points. Une remise des prix est organisée à l'issue chaque épreuve.

Les catégories 4x4 et 4x2 seront séparées suivant le nombre de pilotes inscrits.

LE CLASSEMENT Championnat de France de Quad sur Glace

Les licenciés NCA ou LUE

A chaque épreuve, seul les finalistes en possession d'une licence NCA ou LUE ou NJC marquent des points pour le Championnat de France de Quad sur Glace 2012. Exigence : obligation de franchir l'arrivée et d'avoir effectué au moins 6 tours

Le vainqueur du Championnat de France de Quad sur Glace 2012 sera donc le pilote ayant cumulé le plus de points.

Pour le classement 4x4, Promotion 4x4, féminin 4x2, vétérans 4x2, juniors 4x2 (13 à 20 ans), seul les pilotes en possession d'une licence NCA ou LUE ou NJC marquent des points pour le Championnat de France de Quad sur Glace 2012.

BAREME DES POINTS Championnat de France de Quad sur Glace 2012

1er < 42 points> / 2ème <38 points> / 3ème <36 points> / 4ème <34 points> / 5ème <32 points> / 6ème <30 points> / 7ème <28 points> / 8ème <26 points> / 9ème <24 points> / 10ème <22 points> / 11ème <20 points> / 12ème <19 points> / 13ème <18 points> / 14ème <17 points> / 15ème <16 points> / 16ème <15 point> / 17ème <14 point> / 18ème <13 point> / 19ème <12 point> / 20ème <11 points> / 21ème < 10 points> / 22ème <9 points> / 23ème <8 points> / 24ème <7 points> / 25ème <6 points>

Une épreuve est déclarée comme annulée ou arrêtée à partir de l'instant où tous les pilotes n'ont pas eu un classement dans la même tranche (ex manche 1, 2,...), les essais n'étant pas pris en considération.

La remise des prix du Trophée des Glaces 2012 aura lieu lors de la dernière épreuve.

Les licenciés NCB ou à la journée

Classement uniquement à l'épreuve, pas de cumul de points.

RECLAMATIONS

En cas de contestation, la réclamation devra être établie dans les 30 minutes qui suivent l'affichage des résultats, au directeur de course, PAR ECRIT, signée et accompagnée d'un chèque de 100€ à l'ordre de la FFM.

SECURITE

Les pilotes doivent se présenter sur la ligne de départ sans avoir consommé de l'alcool, de la drogue...

Un médecin, une équipe de secouristes et une ambulance seront en permanence au bord de la piste.

EXECUTION DU REGLEMENT

Le directeur de course désignera les commissaires nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

Il est chargé de l'application du présent règlement.

Jury de course : se reporter au règlement sportif de l'épreuve.

BAREMES DES PENALITES

AVERTISSEMENT	ACCROCHAGE LITIGIEUX DEFAUT D'ECLAIRAGE NON RESPECT DES DRAPEAUX
DEPART EN DERNIERE LIGNE	PRESENTATION EN RETARD EN PRE-GRILLE FAUX DEPART
1 TOUR DE PENALITE	ABSENCE DE LA GOUPILLE DE L'ECROU CENTRAL DES ROUES AR
NON QUALIFICATION - RETRAIT DES POINTS DE LA MANCHE	3 AVERTISSEMENTS ACCROCHAGE VOLONTAIRE (poussette...)
EXCLUSION DU TROPHÉE DE LA GLISSE SANS REMBOURSEMENT	PRENDRE LA PISTE EN SENS INVERSE NON RESPECT DES OFFICIELS (Directeur de Course, Commissaires,...) MACHINE NON-CONFORME A LA REGLEMENTATION FFM PNEUMATIQUE ET CLOUTAGE DIFFERENTS DU TYPE OFFICIEL ALCOLL - DROGUE

Annexe 1 au Règlement du Championnat de France de Quad sur Glace 2012

L'organisateur se réserve le droit de refuser un pilote sans avoir à se justifier.

SPORTIVITE ET RESPECT DU REGLEMENT

Tout manquement au règlement, tout comportement anti-sportif, tout accrochage volontaire, ne pourront être tolérés et entraîneront l'exclusion du contrevenant.

